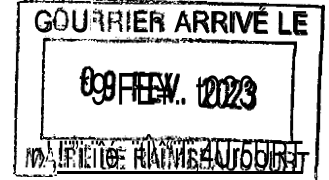




Éfiei'/* • Égri/i/e • Fr-atyrnile
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD



**Archives
départementales
du Nord**

M. Alain MENSION
Maire de Raimbeaucourt

Mairie
Place Charles de Gaulle
59283 RAIMBEAUCOURT

Réf. :
2023-0569
23.01.31.LD.12

Affaire suivie par :

Lille, le 31 janvier 2023

Objet :
Vos réf. :
Réf. réglementaires

**Contrôle scientifique et technique sur les archives publiques communales
Votre lettre en date du 25 janvier 2023
Code général des collectivités territoriales (articles L 1421-1, D 1421-1)
Code du patrimoine (articles L212-6, L 212-10, R 212-3 et 4, R 212-19 à 22 et R 212-49 et 50)**

Monsieur le Maire,

J'accuse bonne réception de votre courrier reçu le 27 janvier relatif au projet d'adhésion au service d'archivage numérique courant et intermédiaire dans le système d'archive électronique SESAM du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord, agréé par le ministère de la Culture par arrêté en date du 19 septembre 2019, agrément en cours de renouvellement.

Le projet d'adhésion n'appelle aucune observation particulière, étant conforme aux dispositions du *Code du patrimoine* et aux termes convenus entre les Archives départementales du Nord et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CdG59), dans le cadre de l'exercice du contrôle scientifique et technique sur les archives publiques. Son adoption est subordonnée à l'aboutissement de la procédure de renouvellement de l'agrément du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord actuellement en cours et dont le Centre de gestion nous tient informés. Un exemplaire de la convention de dépôt devra être transmis après signature aux Archives départementales du Nord.

Dans ce cadre, la déclaration de dépôt précisant la nature et la volumétrie des archives numériques déposées, devra m'être envoyée avant la mise en œuvre du premier transfert d'archives.

Les Archives départementales sont à votre disposition pour vous apporter conseils et méthodologie pour toute question relative à la conservation et au traitement des archives dont vous avez la responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Conservateur général du patrimoine
Directrice des Archives départementales du Nord

Copie : M. Éric DURAND, président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale
du Nord